

Dédicace de L'illustre Corsaire

Auteur : Mairet, Jean (1604-1686)

[Voir la transcription de cet item](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Mots clés

[famille de la dédicataire \(oncle\)](#)

Informations éditoriales

Titre complet de la pièce *L'illustre Corsaire, tragi-comédie*

Auteur de la pièce Mairet, Jean (1604-1686)

Date 1640

Lieu d'édition Paris

Éditeur Augustin Courbé

Langue Français

Source [Gallica](#)

Analyse

Type de paratexte Dédicace

Genre de la pièce Tragi-comédie

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Informations sur la notice

Edition numérique Véronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Contributeurs

- Lochert, Véronique (Responsable du projet)
- Saignol, Côme (Chargé d'édition de corpus numérique)

Mentions légalesFiche : Véronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Citer cette page

Mairet, Jean (1604-1686) Dédicace de *L'Illustre Corsaire* 1640.

Véronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 14/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Spectatrix/items/show/1118>

Copier

Notice créée par [Véronique Lochert](#) Notice créée le 15/06/2021 Dernière modification le 03/12/2025



A MADAME,
M A D A M E
LA
D V C H E S S E
D'ESGVILLON.



ADAME,

Il est constant que je vous ay des obligations infinies, & constant aussi que vostre Merite est infinité à ij

EPISTRE.

ment au dessus de tous les Eloges que luy pourroit donner vne plume comme la mienne ; l'une & l'autre de ces veritez connues , vous doit faire croire aisement , que dans la liberte que ie prends de vous adresser cette Epistre , ie recherche bien moins lagloire de vous louer , que ie n'evite la honte d'estre blasme d'ingratitudo ; quoy qu'à dire vray , si i'en auois à receuoir le reproche , ie l'attendrois plutost de la bouche de mes ennemis , que de celle de vostre Grandeur , tant pour ce que sa Vertu ne fut iamais sollicitée par ces lasches motifs d'interest , ou de vanité , qui font agir la plus-part de ceux qui sont en puissance d'obliger , que pour ce qu'il luy souvient rarement des graces qu'elle a conferées , soit que la quantité ne luy permette pas d'en tenir compte , ou soit par un talent de memoire tout particulier , laquelle ne luy manque iamais aux moindres occasions de faire du bien , & qui semble s'évanouir immediatement apres le bienfait . Pleust à Dieu , M A D A M E , que les puissances de mon esprit fussent d'aussi grande estendue que celles de ma volonté ; il y a long-temps que des preuves extraordinaire de tous les deux ensemble , vous auroient pour le moins assurée que de toutes les qualitez qui regardent les bonnes mœurs , ie n'en ay point de plus entiere , ny qui reuienne davantage à la naturelle disposition de mon ame , que celle de la Reconnoissance . Mais il est vray que malgré les conti-

EPISTRE.

nuelles solicitations de mon Zèle & de mon devoir,
j'ay touſtours été retenu par la crainte de vous les
teſmoigner de mauuaife grace ; estimant qu'en ma-
tiere de remercimens & de loiianges ,vn ſilence reſ-
pectueux ſied beaucoup mieux, qu'un Panegyrique
imparfait , & qu'une action de graces qui n'est pas
bien proportionnée à la grandeur de ſon ſujet. J'ay
conceu neantmoins , & diſpoſé le deſſein d'une occu-
pation d'esprit, auſſi conſiderable pour la noblesſe de ſa
matiere , que pour la longueur de ſo:, travail ; C'eſt
là que ma Muſe s'eſſorcera de tout ſon pouvoiſ de
reconnoiſtre comme elle doit, la generoſité de ceux qui
l'ont obligée , & que par une raiſonnabie difference
des Bien-faicteurs & des Bien-faits , elle aura ſoin
de releuer avec ordre & meſure, le merite des uns &
des autres : Iugez, M A D A M E , ſi le rang que
vous tenez en ſon eſtime , ne luy doit pas eſtre une
regle , comme à vous une aſſurance , de celuy qu'elle
vous donnera dans ſon Ouvrage ; En attendant treu-
uez bon , ſ'il vous plaift , qu'elle vous preſente cettui-
cy , qui fut aſſez bon pour paruître à ſuelant
une particuliere approbation de ſon Eminence ; Je
mets pluſtoſt cette circoſtance pour luy donner quel-
que recommandation aupres de voſtre Esprit , que
pour ſatisfaire à la vanité du mien : Il eſt vray que
ſi quelque chose me pouuoit rendre vain iuſques à
l'excēz , ce ſeroit infailliblement l'eſtime d'un ſi grand

à ij

EPISTRE.

*Homme, qui m'en peut honnorer quelque jour en
consequence de la vostre ; mais c'est un bien où je n'o-
serois jamais pretender, puis qu'il faudroit necessai-
rement le meriter, il me suffira donc de ceux que l'on
peut acquerir à force de les souhaiter & de les de-
mander ardemment ; C'est en ce rang que je mets
l'honneur de vostre bien-veillance, & la permission
de me dire avec respect,*

MADAME,

De vostre Grandeur,

Le tres-humble, tres-obéissant &
tres-obligé scruteur,
MAIRET.